

E-Journal KINSHASA

Bon
weekend

Tri-hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité - 2ème année - n°0182 du samedi 02 OCTOBRE 2021-
Fondateur : EALE IKABE - Directeur de publication délégué : Ricky KAPIAMBA - Tel. : +243840748000 - e-mail: agencetempslibre@gmail.com
Facebook : EJournal Kinshasa – YouTube : E télé Temps libre – www.e-journal.info

Rentrée scolaire

Ça tape sur les nerfs



**MLC fête
ses 23 ans
d'existence**

P.6

**Tryphon Kin
Kiey Mulumba**
professeur et politicien très «
soft» fait son retour politique

P.9

RETROUVEZ VOTRE JOURNAL SUR
www.e-journal.info

EDITORIAL

RAM comme « rien à manger ! »

RAM par-ci, RAM par-là. Les travées de l'Hémicycle ont même failli être transformées en ring de boxe, dojo de karaté, de judo ou terrain de « libanda » -c'est selon- à cause de RAM.

Dans les universités publiques de Kinshasa, RAM a rendu rares, voire rarissimes les syllabus. Premiers producteurs et...exportateurs des syllabus, les professeurs ont dû mettre la clé sous le paillason. La raison ? RAM charrie du wifi gratuit. A partir de là, chaque étudiant peut télécharger tous les cours ! Plus besoin d'acheter les syllabus ! Ce CQFD -ce qu'il fallait démontrer- avait été articulé à haute et intelligible voix en lingala par « notre Fatshi national » en personne sur le campus universitaire de l'UPN.

Problème, wifi rime avec courant électrique. Or, les étudiants continuent à ramer pour avoir du courant. Même pour conserver les rames- pour la poignée de camarades O privilégiés - du très populaire Mpiodi ou Thomson. La magie RAM montre, donc, ses limites. Si bien que les étudiants paient au prix fort la gratuité signée RAM. Elle leur pose plus de problèmes qu'elle n'en résout.

Comme investie du don d'ubiquité, RAM est aussi à l'œuvre voire à la manœuvre dans la gratuité de l'enseignement fondamental dans les écoles publiques. Là aussi, responsables d'établissements scolaires éligibles à la gratuité et enseignants ne savent pas dans quelle rame du train estampillé « gratuité » se trouve RAM. Les directeurs d'écoles qui n'en finissent pas de ramer pour faire tourner leurs « boîtes » et les enseignants pour suppléer le GAP consécutif au désengagement des parents ont des comptes à demander à RAM.

Des comptes ? C'est justement ce que les utilisateurs quotidiens des téléphones portables demandent à RAM. Cette majorité silencieuse qui n'a que faire du wifi. Double peine pour le congolais lambda dont le crédit sert juste à des appels de survie.

Alors, « impôt », « taxe », « redevance » ... ? Débat entre économistes et autres cols blancs qui parlent de la macro et de la micro-économie. L'homme de la rue n'en a rien à cirer. Lui qui, avant et après RAM, continue à ramer pour survivre. RAM, ce sigle -de trop- lui paraît même ésotérique. Comme tous ces sigles et abréviations des partis, plateformes, associations... que les acteurs politiques et leurs succédanés retranchés dans la société civile produisent journellement au gré de leurs intérêts.

Et si s'inspirant du célèbre RAS comme « Rien à signaler », RAM devenait « Rien à manger » ? Dans le contexte rd congolais, ce ne serait pas ramer à contre-courant.

José NAWEJ

Nouveaux animateurs de la CENI

Les confessions religieuses bloquent toujours la machine



Les choses n'avancent dans la désignation du nouveau président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Ce samedi 2 octobre, les huit confessions religieuses, chargées de désigner le successeur de Corneille Nangaa, s'étaient réunies pour trouver un consensus. A l'issue de cette plénière, les choses n'ont pas évolué. Les unes et les autres ont campé sur leurs positions.

Pourtant, le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso a, après l'annonce à la plénière jeudi, officiellement saisi la plateforme des confessions religieuses pour l'informer du dernier délai donné pour trouver un accord quant à la désignation des membres de la plénière de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), à savoir le Président et un membre de la plénière.

En effet, depuis des mois, l'indécision totale règne au sein des confessions religieuses qui, jusque-là, n'ont toujours pas trouvé un consensus quant à la nomination d'un nouveau président de la CENI. Sur ce, Christophe Mboso rappelle aux responsables des confessions religieuses que la population vit dans l'impatience et attend voir ses pasteurs mettre fin à ce dossier.

Il a fixé un délai de 72 heures qui a pris cours depuis ce vendredi. « La nation tout entière qui vous a fait confiance, s'impatiente, elle reste attentive et ses yeux braqués vers ses pasteurs pour voir se manifester, comme par un sursaut de

conscience patriotique, notre dignité d'hommes intègres, en trouvant une solution autour de cette question, gage de la tenue des élections crédibles et à bonne date dans notre pays », a écrit Christophe Mboso aux chefs religieux.

Il a cependant rappelé l'échec de ce processus depuis l'année passée et montre que la suite du processus électoral dépend de la charge confiée à la plateforme des confessions religieuses.

« Je rappelle que votre obligation légale vous a été confiée par les représentants du peuple qui n'ont cessé de garder présent en leur mémoire le rôle social combien crucial que jouent vos institutions religieuses dans notre pays en dépit de son caractère laïc. Au cas où vous ne l'accomplirez pas pleinement, vous aurez échoué à votre mission une seconde fois comme en 2020. Pourtant, pour la tenue des élections en 2023, l'Assemblée nationale est appelée impérativement à entériner tous les membres de la Commission électorale nationale indépendante au courant de ce mois, et ce, sur base de dossiers qui seront mis à sa disposition », précise-t-il.

Le processus de la mise en place de la commission électorale nationale indépendante a été interrompu durant près de deux mois à cause des divergences entre confessions religieuses ainsi que d'autres composantes. La question est inscrite dans le calendrier de la session parlementaire de septembre 2021.

Espérant Kalonji



LA GRIFFE

Alerte !!!

Gratuité de l'enseignement un véritable mensonge de Félix tshisekedi et son gouvernement mis à nu par le ministre des PTNTIC kibasa devant mboosso kodia et les députés ce mercredi :

Ce fameux ministre dit ouvertement que sa fameuse taxe RAM aide à financer la gratuité de l'enseignement tant chanté sur tous les toits en RDC et à l'ONU par Félix tshisekedi !!!

Les parents des élèves congolais sont enfin fixé.

Il n'y a pas gratuité de l'enseignement en RDC. C'est un mirage, un grand mensonge du président de la République et son gouvernement envers les congolais.

Les parents continuent à payer l'enseignement de leurs enfants via la taxe RAM ou en payant la taxe RAM. Cette révélation est du fameux ministre des PTNTIC kibasa devant le parlement ce mercredi 29 septembre 2021.

Mentez ,mentez il en restera toujours quelque chose.

Pourquoi un régime déjà aux abois peut mentir sa population depuis près des trois ans aujourd'hui que l'enseignement des enfants congolais serait gratuit au moment où les parents congolais payent la taxe RAM qui finance la supposée gratuité de l'enseignement ?

Pourquoi l'on a pas le courage de dire la vérité aux congolais ? Pourquoi l'on peut mentir toute une population de cette façon ?

Voilà un véritable régime des irresponsables jouisseurs et médiocres à balayer lors des scrutins de 2023.

C'est très scandaleux si ces genres des révélations peuvent sortir de la bouche d'un ministre warior . La gratuité de l'enseignement est donc une escroquerie de mauvaise goût, un mensonge de Félix tshisekedi pour s'attirer une popularité et respect qu'il ne mérite pas du tout.

C'est une honte. Les parents congolais sont désormais fixés sur la taxe RAM qui paie la gratuité de l'enseignement de leurs enfants.

Les congolais ont enfin à faire à un gouvernement irresponsable et à un chef de l'État menteur qu'il ne faut jamais faire confiance.

Bravo à ce fameux ministre des PTNTIC pour avoir éclairé l'opinion sur cette taxe RAM et son utilité.

Israël Zito Tetela
le grand avertisseur

Jacques Djoli : « les gens ont tout simplement demandé de supprimer le RAM »



« C'est au nom du peuple qu'on dirige un pays, si la population refuse quelque chose, nous en tant que dirigeants, nous devons l'abandonner », a expliqué le député national Jacques Djoli qui a exprimé sa satisfaction de voir le bureau de l'Assemblée nationale aligner la question orale avec débat sur la taxe RAM (Registre des appareils mobiles). Il estime que cette taxe n'a pas de base légale comme c'est le cas avec d'autres qui sont collectées par les services compétents en République Démocratique du Congo. Il place cette affaire au niveau politique.

« Il y a beaucoup de doléances de la population sur cette question. Pour nous députés nationaux, nous avons eu des accrochages avec notre Président de l'Assemblée nationale parce que la population considérait comme si nous n'étions pas attentifs à leurs cris d'alarme, c'est pourquoi nous avons invité le ministre des PT-NTIC, nous l'avons entendu. Pour mettre en place une taxe ou tout ce qui revient à l'État, on doit avoir comme origine la légalité et dans notre pays, nous avons déjà la constitution qui dit que toutes les taxes doivent être issues d'une loi élaborée ou adoptée par les parlementaires. La loi sur les finances publiques a limité des taxes qui sont du pouvoir central, ceux qui sont en provinces et pour les entités décentralisées », a expliqué Jacques Djoli mercredi 29 septembre après la plénière consacrée à l'audition du ministre des PT-NTIC.

Cet élu dit avoir noté beaucoup d'incohérences dans l'intervention du ministre. « Lorsque nous avons attendu le

ministre de tutelle, il nous a dit que la taxe est pour la sécurité des communications mais là ce n'est pas son rôle, c'est le rôle du ministère de l'intérieur. Il dit que c'est pour éviter la contrefaçon mais la contrefaçon est le travail de l'OCC et la DGDA. Il a dit également que c'est pour lutter contre les vols des téléphones et qu'ils ont répertorié près de 17 millions des téléphones volés, il lui a été demandé si une personne victime du vol est partie à l'ARPTC et cette dernière lui a restitué son téléphone ? Donc tout ce qu'il a dit ne tient pas debout, les gens ont demandé tout simplement de supprimer le RAM », a ajouté le député national Jacques Djoli.

Le ministre des PT-NTIC, Kibasa Maliba devrait revenir devant les députés pour donner des clarifications sur le projet RAM. Mais déjà, les députés sont « unanimes » sur cette affaire et demandent sa suppression.

Officiellement lancé en septembre 2020 par Augustin Kibasa, ministre des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication (PTNTIC), le service de Registre des appareils mobiles (RAM) a, selon l'Autorité de régulation des postes et télécommunications du Congo (ARPTC), pour objectifs d'optimiser la sécurité et la qualité de service des réseaux mobiles sur le territoire national, de lutter efficacement contre la contrefaçon des appareils mobiles en déconnectant les appareils identifiés comme non-conformes, et de combattre le vol des appareils mobiles en bloquant les appareils déclarés volés.

avec actualite.cd

Rentrée scolaire

Ça tape sur les nerfs



Lundi 4 octobre, les bleus-blancs congolais seront de retour sur les bancs de l'école. Le ministre de l'Enseignement primaire secondaire et technique, Tony Mwaba, a confirmé, contrairement à certaines informations propagées sur les réseaux sociaux, qu'il y aura bel et bien rentrée scolaire ce lundi. Il s'est rendu à Mbuji-Mayi où il devrait donner le go de cette reprise des cours pour l'année scolaire 2021-2022. Mais cette rentrée se présente comme une équation à plusieurs inconnus au regard des préoccupations de tous les acteurs concernés.

Mais cette rentrée va se dérouler sous fond de plusieurs inquiétudes et polémiques. Il y a d'abord la plus grande préoccupation, celle de rattraper le retard causé par la perturbation du calendrier scolaire due à la pandémie de Covid-19. Les autorités espèrent que cette nouvelle année scolaire sera moins perturbée que la précédente. Elles sont déterminées à éviter aussi les mouvements de grève.

C'est dans ce sens que des négociations avec les délégués des enseignants ont été entamées. Depuis cette semaine, le gouvernement et le ban syndical se sont réunis pour vider les litiges des années précédentes et bien aborder la nouvelle année. Les enseignants exigent l'application des augmentations salariales comme convenu avec le gouvernement dans le cadre du protocole d'accord dit de Bibwa, du nom d'un quartier de la banlieue de Kinshasa où a été conclu il y a deux ans cet arrangement.

Il concerne notamment la paie des salaires des enseignants nouvellement recrutés, appelés nouvelles unités et celle des enseignants ayant exercé plusieurs années sans être inscrits dans des listes de paie. Les syndicalistes insistent sur l'application du 2e palier du nouveau barème selon le calendrier fixé avec le gouvernement et attendu depuis avril 2020. Et ils menacent de ne pas reprendre les cours lundi.

Alors que la question de la gratuité de l'enseignement s'est imposée dans les débats politiques de dernières années, une nouvelle polémique a pris corps, à quelques jours de la rentrée scolaire. Il s'agit d'un prétendu financement de la



gratuité de l'enseignement par la taxe ; très critiquée, de Registre des appareils mobiles (RAM). Le ministre des Postes et télécommunications, nouvelles technologies de l'information et de la communication, Augustin Kibasa, a lâché cette information devant les députés nationaux, lors de son audition sur cette taxe.

Cette précision du ministre a choqué plusieurs parents qui ont estimé que la gratuité de l'enseignement n'existe pas réellement. Ils continuent à prendre en charge la scolarité de leurs enfants d'une autre manière voilée. La polémique a pris des ampleurs telles que l'opinion nationale exigé non seulement la suppression de cette taxe mais aussi et surtout la démission du ministre.

En plus des questions sur l'effectivité de la gratuité de l'enseignement, l'autre préoccupation de cette rentrée demeure toujours le pouvoir d'achat des parents. Plusieurs sont ceux qui se plaignent de leur faible pouvoir d'achat qui ne leur permet permis de bien préparer la rentrée scolaire de leurs enfants. C'est ce qu'indiquent aussi les vendeurs des fournitures scolaires. Dans plusieurs marchés de la ville de Kinshasa, ils se plaignent de n'avoir pas constaté de l'engouement pour l'achat des uniformes et des cahiers pour les élèves.

Ils doivent faire face à la spéculation des prix des fournitures scolaires sur le marché. L'uniforme ou la tenue scolaire recommandée en RDC est vendu par plusieurs écoles, qui ont pris l'habitude de le mettre à la disposition des élèves, à un prix allant de 10 USD à 40 USD selon

que l'école est publique ou privée. Au marché, les parents ont le choix entre « acheter un uniforme déjà cousu et prêt-à-porter » ou « se procurer uniquement des tissus bleu-blanc, vert-blanc ou encore noir-blanc », suivant les couleurs choisies dans chaque école.

La rigueur malgré les difficultés

Le rouleau de gabardine (tissu bleu) coûte 60 USD en gros; mais en détail, le mètre de ce modèle de tissu revient à 2,5 USD. Tandis que le rouleau du tinteron (le tissu blanc) se négocie à 20 USD en gros, alors qu'en détail le mètre de ce tissu blanc se vend à 1 USD. Quant aux uniformes « prêt-à-porter », leurs prix au marché varient entre 2,5 USD et 7 USD.

S'agissant des cartables, les prix varient entre 3 USD et 40 USD, selon très souvent la qualité de la marque choisie. Enfin, pour le marché des ketchs, le coût d'une paire se situe dans l'intervalle de 5 à 40 USD. Comme pour les autres articles scolaires, les paramètres « marque » et « qualité » influent de manière remarquable sur les prix de revient des ketchs.

Bien que les prix de différents articles paraissent accessibles pour toutes les bourses, les vendeurs se plaignent du manque d'engouement des parents aux différents marchés de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo. Cette tendance pourrait se justifier par le fait de la crise sanitaire ayant une incidence directe les économies des États du monde, y compris la RDC. En conséquence, le pouvoir d'achat des populations est donc impacté de manière significative suite aux effets néfastes de la pandémie de Covid-19.

Ce weekend, les choses se dessinent pour une rentrée scolaire timide du fait du manque d'empressement constaté dans le chef des parents, élèves et enseignants. Toutefois, le gouvernement a placé cette année scolaire sous le signe de « la rigueur et de l'excellence ». Les analystes pensent que ce thème trouve son origine de la lutte contre dépravation des mœurs, voulue après les dernières sextapes des élèves de l'école Saint-Georges de Kinshasa.

Tony Mwaba a préconisé quatre actions : la consolidation et la pérennisation de la gratuité de l'enseignement primaire dans les écoles publiques ; le redressement du sous-secteur de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique à travers les mécanismes de lutte contre les antivaleurs qui minent le système éducatif ; la formation permanente et améliorée des inspecteurs, enseignants et gestionnaires pour le meilleur exercice de leurs fonctions et l'assainissement de l'environnement scolaire en vue de promouvoir la qualité des enseignants.

La Rumba, patrimoine international, Le projet avance pour atteindre un heureux épilogue

Dans le cadre de la campagne pour l'inscription de la Rumba Congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel universel de l'Unesco

L'I.N.A
Institut National des Arts
Présente

Viva Rumba

Théâtre classique

Co-auteurs de la pièce
Didier MUMENGI
YOKA LYE

Adaptation
Floribert TAWITE VUSAYIRO

Mise en scène
Audy NKEBANI-A-KANDA

CONTACT :
+24390372536
+243827963903

Régie Plateau & Costumes : HANA BOBOTO MUZUA
Régie Lumière : BAYON DIANA LANDA
Régie Son & Scénographie : AUDY NKEBANI-A-KANDA
Direction Artistique : MARCISSE NKORO TULANA

ACTEURS : DOYCE KABONGO HOLA, DIANE NDAYA KAMUANGA, RAPHY ZUMA NSOHA, ELBAS MANUANA NDOSI, FAUSTIN KANGU MAMBUYA, FLORIBERT TAWITE VUSAYIRO.

RK

Le MLC fête ses 23 ans d'existence

« En ce jour où nous célébrons les 23 années de lutte du Mouvement de Libération du Congo (MLC), nous réaffirmons notre engagement de continuer le combat démocratique pour l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de nos concitoyens ». Par ces propos, Jean-Pierre Bemba a réaffirmé, dans une salle bondée, son engagement à pérenniser la lutte de son parti qui a totalisé, le 30 septembre, ses 23 ans d'existence.

Au départ, un mouvement politico-militaire, le MLC s'est muté en parti politique après le dialogue inter-congolais qui a réuni le pays déjà scissionné. Pour marquer cette date anniversaire, le leader et président du parti, Jean-Pierre Bemba Gombo, a adressé un message à tous les membres de son parti. Trois points ont caractérisé cette adresse, notamment l'autocritique, les acquis durant le parcours du parti ainsi que la contribution du MLC dans la consolidation de la jeune démocratie en RD-congo.

Selon lui, après cinq ans de conflits, son parti politique a participé activement à la réunification du pays mettant en application des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, sur le retrait des troupes étrangères, ayant conduit à la signature d'un accord de cessez-le-feu en vue de sauvegarder la souveraineté et l'intégrité territoriale.

« Après cinq années de conflits, nous avons participé activement à la réunification mettant en application des Résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, sur le retrait des troupes étrangères, qui a abouti à la signature d'un Accord de cessez-le-feu en République Démocratique du Congo à Lusaka le 31 juillet

1999 ; en vue de sauvegarder la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC, nous avons en mars 2001 obtenu un accord de cessation des hostilités entre les communautés Hema et Lendu en Ituri. Nous nous sommes engagé en 2002 dans l'accord global et inclusif sur une transition, convenant de cesser les hostilités et de rechercher une solution pacifique et équitable à la crise que traversait le pays », a-t-il rappelé.

Il a indiqué qu'à la suite de la signature de l'accord global et inclusif, les acteurs politiques ont convenu la mise en place en 2003, d'un gouvernement de transition comprenant un président et quatre vice-présidents qui avait pour mission de réunifier le pays, de pacifier le pays, d'installer les institutions démocratiques, de relancer la croissance économique et d'engager la reconstruction du pays. « Pendant toute la période de transition de 2003 à 2006 nous avons milité et obtenu le respect des objectifs de la transition c'est-à-dire atteindre la réunification du pays avec une seule administration armée, police, services de sécurité ainsi que la pacification de l'Est du pays. Tous ses efforts nous ont permis la mise en place d'un régime constitutionnel démocratique par l'organisation d'élection contestée en 2006 », s'est-il félicité.

Grâce au MLC, a souligné Bemba, le processus de démocratisation du pays s'est vu accompagné par des institutions d'appui à la démocratie comme la Commission électorale indépendante (CEI), la Haute autorité des

médias, la Commission vérité et réconciliation, l'Observatoire national des droits de l'homme.

A l'en croire, le MLC a toujours répondu présent et contribué à toutes les discussions politiques allant dans le sens de l'intérêt général. Parti avec un programme ambitieux de gouvernance, le Mouvement de libération du Congo dit ne pas renoncer à son combat politique, celui de la recherche d'un véritable État de droit pour le développement de la RD-Congo. Ci-dessous, l'intégralité du message de Jean-Pierre Bemba.

Abordant le projet de société de son parti qu'il a qualifié d'ambitieux, Jean-Pierre Bemba a fait savoir qu'il s'articule autour de 4 objectifs notamment la réduction de la pauvreté; la réduction des inégalités sociales, la bonne gouvernance mais aussi la sécurité des biens et des personnes. Avec ces 4 piliers, il dit vouloir instaurer une société où règnent la paix et la sécurité, la démocratie et la liberté, mais aussi la justice.

« La vision du parti consiste donc à instaurer en RDC une société où règnent la paix et la sécurité, la liberté et la démocratie ainsi que la justice, prélude au développement. Nous, nous sommes fermement convaincus que l'équation démocratie - développement doit être établie et qu'il n'existe aucune possibilité de développer le pays en dehors de ce concept », a-t-il soutenu.

Cette manifestation a connu la participation de plusieurs membres et cadres du mouvement de libération du Congo notamment députés,



sénateurs. Le Mouvement de Libération du Congo fait partie de la coalition Union sacrée mis en place à la suite de la rupture entre Félix Tshisekedi et Joseph Kabila.

E-journal

COMMUNIQUE

Préparation de la célébration du 50ème anniversaire du décès de Thomas Jean Pierre EALE



La famille Thomas Eale, représentée par son fils Aîné Jean Pierre Eale, informe la famille biologique, amis et connaissances qu'à l'occasion du 50ème anniversaire du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père, Thomas Jean Pierre EALE, survenu le 19 octobre 1971, une messe de suffrage sera organisée le 19 octobre 2021 à la paroisse Notre Dame de Fatima suivie d'un cocktail.

La veille, une excursion sur le lieu de l'assassinat, le pont Maï Ndombe, sera organisée et une cérémonie de témoignages dans la matinée de 19. Elle sollicite de la part de tous ceux qui détiennent des ouvrages, photos et images sur l'illustre disparu de contacter la famille pour la réalisation d'une plaquette en sa mémoire.

Ce communiqué tient lieu de faire part.

A faire une large diffusion !

Le 01 octobre 2021

Pour la famille
Jean Pierre EALE
Contacts : 0999947441 / 0840748000
e-mail : ealeikabe@yahoo.fr

Jean Ntela

journaliste chevronné et expert en communication aéronautique



Il fait ses débuts dans le journalisme au Journal Salongo du patriarche Paul Bondo Nsama en 1973 où il bénéficie de l'encadrement de Tunor Tukulu Ndomateso, Lubabu Mpasi a Mbongo (politique), Simon Mbongo Iyeme (Kin Actualités), Eddy Mavomo Nzuzi Zola et Polydor Muboyayi Mubanga (Sports). Ensuite, la direction lui confie toute l'édition dominicale de Salongo Dimanche (de la politique aux sports en passant par les informations socioculturelles). Il est même appelé à couvrir quelques voyages du président Mobutu à l'intérieur du pays.

Il a ainsi l'opportunité d'encadrer plusieurs journalistes devenus aujourd'hui qui Éditeur, qui Directeur de publication, qui Communicateur, qui

Recteur... Qu'il veut pas citer leurs noms. En 1977, pour des raisons cousues de fil blanc alors qu'il monte en puissance auprès de l'opinion toutes catégories sociales confondues, il se retrouve sur le pavé. Franco Luambo Makiadi, à l'image de Claude François avec sa revue Podium, lui emboîte en montant son propre organe le Journal des Vedettes YÉ. Guy Weber Mayo qui en est le directeur de publication, il l'associe à cette nouvelle aventure avec Malambu ma Kizola, François Siki Ntetani Mbemba, Denis Boyau Loyongo, Djama Okito, Oissa Fum'Ukani, Rif Mangasa Malo, Augustin Mayamba Masika... Un team de rêve que viennent renforcer les cracks de l'Ifasic Faustin Fwassa Tombisa, Ntumba Matulu, Bateka Ndo Mingadi, Bitini

Munday Sakor...

En 1980, le Dr Makwambala le fait engager au sein d'Air Zaïre d'abord au Protocole où une ouverture organique est disponible, avant de revenir à son domaine de prédilection au second trimestre de la même année, à savoir la presse et les relations publiques.

Pour ne pas perdre la main il correspond régulièrement dans les colonnes des journaux de la place tels Le Phare, Le Potentiel, Le Forum.

Au début des années 1990, Floribert Chebeya Bahizire, Directeur exécutif de la Voix des Sans Voix pour les droits de l'homme, l'approche pour renforcer la communication de son ONG. Il y fourbit ses armes aux côtés de cette icône et découvre un nouvel univers. Il chemine avec ce grand activiste des droits humains jusqu'au crépuscule de sa vie.

Les cadres qui ont pris la relève, et avec lesquels il entretient de bonnes relations, le convient la modération et parfois le secrétariat de certaines sessions de formation et de renforcement des capacités des poids lourds du monde sociopolitique du pays.

Ce serait fausser l'histoire que de ne pas faire allusion à sa collaboration avec Jean Pierre Eale avec lequel ils ont les mêmes atomes crochus. Pendant quelques années, ils cheminent ensemble dans ATL+ avec la publication de Memling Info. Il quitte cette forme de communication marketing pour revenir aux informations générales suite à l'appel de Moïse Musangana Mwamba, Éditeur Directeur de publication de Nouvel Élan. Il lui accorde sa plume sans la moindre hésitation d'autant plus que ils ont les mêmes sensibilités.

En 2004, il tente de voler de ses propres ailes, une expérience enrichissante avec le Journal MBONGE que les lecteurs retrouvent chaque jeudi dans leurs kiosques. Trois années plus tard, il met la clé sous le paillason. Quitte à revenir en force plus tard. Tout en évoluant comme Cadre de direction au sein de la première compagnie aérienne nationale, le Léopard volant originel, il reste accroché à son violon d'Ingres qu'est la presse. Ainsi pour maintenir le pied à l'étrier, il continue d'assurer d'encadrer des jeunes dans certains médias écrits et audiovisuels, notamment AfricaNews d'Achille Kadima. Plusieurs opérateurs sociopolitiques recourent à son expertise. A la seule et unique condition que son indépendance d'esprit soit strictement respectée. Il évolue au sein du centre de parapsychologie appliquée et de médecine psychosomatique Ebale mbonge. Ceci constitue une autre dimension qui a totalement façonné la vie de Jean

EIKB66

Tryphon Kin Kiey Mulumba,

professeur et politicien très « soft » fait son retour politique

Il est un des rares journalistes congolais que j'apprécie particulièrement pour le contenu et la qualité de son journal le soft, notamment sa présentation. Depuis 30 ans, je suis à distance ses activités. Et je le côtoie depuis 25 ans. A chaque rencontre, ce gentleman et chevalier de la plume me surprend toujours agréablement. On dit de lui qu'il est imbu de lui-même (même à l'excès) et croit être sorti de cuisse de Jupiter. C'est une opinion généralement répandue. Il ne pipe mot! Pour beaucoup comme moi, il excelle dans l'écriture, point barre. Pour lui, l'argent (pris comme matière) peut devenir de l'or. A condition d'en prendre simplement le pari. Et il en a déjà donné la preuve. Comme journaliste, il dit tout haut ce que beaucoup pense tout bas. L'autre dira qu'il est arrogant, voire vaniteux. Comme le savoir-faire, il faut le faire savoir, il n'y va pas de main morte. Je me souviens d'une interview fleuve qu'il avait accordée au désormais ex-président de la république, Joseph Kabila, à son retour d'exil où il est entré au palais de la Nation avec une idée et il en est sorti avec une autre. Pour dire simplement que l'homme qu'il venait de rencontrer n'était pas celui qu'il imaginait. J'ai eu la même impression aussi lors de ma première interview un an après lui dans le même cadre pour le compte du journal LIBERTE. Après l'avoir perdu de vue, je l'ai trouvé au grand hôtel à l'époque de Bob Mundabi, où je m'occupais de la communication et de l'image de l'établissement hôtelier et



lors des manifestations auxquelles il ne manquait pas. A l'occasion, je faisais office de maître de cérémonie. C'est lors de mes prestations qu'il avait vu l'autre facette de moi. C'est pour cela qu'il m'avait choisi pour faire pareil pour la célébration des 20 ans de son journal le Soft au GHK devant le gratin de la ville. Quelques mois après, il a récidivé lors de son mariage

dans sa résidence. Qu'il trouve à travers ces lignes, l'expression de ma déférence. Devenu ministre pour la seconde fois après avoir battu le record de petit durée, un mois, au gouvernement du Maréchal Mobutu, je lui ai rendu une visite de courtoisie à son cabinet des PTT sur l'avenue des huileries, mais trop occupé. On n'a presque pas échangé jusqu'à notre dernière entrevue au sortir du salon de coiffure le plus soft (encore ?) de la ville jouxtant le Surcouf. Devenu politicien, il faut être Tryphon pour arriver à ce jeu des mots.

Bio express.

Il voit le jour à Kindambi dans l'ex-Bandundu, le 4 septembre 1949. C'est en 1981 qu'il a obtenu son doctorat en sciences politiques, option communication politique à l'université de Paris Sorbonne. Il rentre au pays en 1983 et lance le journal « Les finances » qui deviendra « Le Soft » et il est correspondant résident de l'agence Reuters. Parallèlement, il est professeur associé à l'ex-Isti. A l'arrivée de l'AFDL, il s'exile en Belgique et crée le Soft International. Puis il rejoint le mouvement rebelle pro-rwandais. Depuis 2003, il a regagné le pays et relancé son journal et dirige les activités de son P.A membre de la majorité présidentielle.

EIKB66





Confidences
du chauffeur
du ministre

« Lettre du Roi de la Forêt au Roi du Shengen- Zénith »

... Indiscrétion et fuite de correspondance : la fameuse lettre est tombée, on ne sait comment, entre les mains de notre ministre en charge des Questions Statistiques et Tactiques. Un cri du cœur d'un « Artiste en danger ». Voici la lettre telle que l'a confiée notre ministre à son directeur de cabinet, qui l'a refilée au directeur de cabinet-adjoint, qui l'a transmise discrètement au secrétaire de cabinet avant qu'elle ne tombe sur moi, pauvre chauffeur du ministre. La voici, la lettre, mais traduite et réarrangée:

« Sire,
Mes hommages vous sont adressés en toute urgence et en toute cordialité. Seule votre Autorité sur le Royaume est capable de sauver ma vie et ma survie d' « Artiste en danger », de « Roi des Tropiques en danger ».

Je me présente : « Roi de la Forêt », chef charismatique de toute la faune et de toute la flore des Tropiques, avec leurs splendeurs sublimes et leurs secousses, leurs « soukouss », leurs températures et leurs rythmes volcaniques. Ici chez nous, je règne sur tout ça, mais ne gouverne pas. La Forêt et la Jungle ne se laissent pas gouverner impunément ! « Roi de la Forêt », oui, je revendique ; mais je me prévaux plutôt d'être un « Ambassadeur de la Paix ». Si, d'aventure, mes titres et mes totems de « Roi de la Forêt » vous rebutaient, je ferais alors droit de mes titres d' « Ambassadeur de la Paix ». C'est à ce dernier titre également que je vous écris, Sire, le cœur rempli d'amertume et l'esprit perturbé, mais plein d'espoir.

Sire, Vénérable Collègue, ma requête consiste à solliciter de la part de votre Autorité, vous Roi du Royaume Shengen-Zénith, la dérogation d'effectuer mon pèlerinage là-bas chez vous, pour des retrouvailles intenses des cœurs et des esprits, au nom de la Musique.

Sire, je vous sais homme de lumière, régnant comme Jupiter, comme roi-Soleil, sur Zénith. Je vous sais homme de paix,

raccommoder des injustices, promoteur des droits humains. Liberté. Egalité. Prospérité. Neutralité. Convivialité. Or, voilà, Sire : ma demande de pèlerinage musical dans votre Royaume a été recalée par l'Ambassade de Shengen-Zénith ici. Au secours !

Il paraît que ma délégation d'artistes invités était forte, trop forte et engraisée exprès ; je suis disposé à dégraisser sensiblement. Il paraît que se sont infiltrées dans ma délégation des « londonniennes » et autres filles de joie enclines à la clandestinité une fois arrivées là-bas. Moi, « Roi de la Forêt », je le jure au nom de tous les Ancêtres des Tropiques : je n'avais prévu dans ma délégation, comme filles et femmes, que des vierges dévotes et des nubiles pubères et consacrées, oracles et pèlerines de la Bonne Nouvelle d'Amour, pour la coexistence pacifique mondiale, pour la purgation des âmes...

Il paraît que des espèces d'Hooligans seraient prêts là-bas, à Shengen-Zénith, à vandaliser notre pèlerinage en musique. Renseignements pris auprès de mes services, ces Hooligans ne seraient au contraire que fans fous du « Roi de la Forêt ». Attention, Sire, les réseaux sociaux de votre Royaume sont intoxiqués, manipulés, pollués, racistes...

Sire, Vénérable Collègue, j'ai confiance en votre magnanimité légendaire, indulgente et attentionnée. Et donc, au secours ! Je vous suis d'avance reconnaissant et fort obligé (Sé, 'Roi de la Forêt' »).

...Notre ministre ne nous a pas dit comment et par quelles voies diplomatiques cette lettre « royale » a été acheminée en haut-lieu, là-bas au Royaume de Shengen-Zénith ; et quelle réponse on était en droit d'attendre. Mais la confiance du « Roi de la Forêt », mais la patience de l' « Ambassadeur de la Paix » sont incommensurables...

(YOKA Lye)
24-09-2021

E-Journal

KONGO CENTRAL

Autorisation de paraître :

04/MIP/0029/95
Dépôt légal : 09629571
Fondateur

Jean-Pierre EALE Ikabe
Société éditrice
ATL SARL

Directeur de publication délégué

Ricky KAPIAMBA
Secrétaire de rédaction
Ricky KAPIAMBA
+243894855461

Correspondants

Mike Malanda
Dieudonné Yangumba (Rtnc)
Patrick Eale
Asimba Bathy

Paris
Henri Mukoko
Jean-Claude Mass Monbong
+33612795774

Schengen

Alain Schwartz
Allemagne
Boose Dary
Mbandaka

Peter Kogerengbo
E-radio FM 100
Caricaturiste
Djeis Djemba

Infographiste
Kapiaric-Vif agency

Collaboration
Lino Debrazeau
Accord partenariat

Top Congo
Congoweb
AfricaNews
CMCT

Crayon noir
EventsRDC

Relations publiques
Roger Nsita

Régie Pub Schengen
Eloges Communication
+32475719058

Adresse : Croisement av. n°4,
Av. du Stade, Q/Administratif,
Territoire de Kasangulu

Email : agencetemplibre@gmail.com
redaction@e-journal.info
Site : www.e-journal.info

Facebook : E-Journal Kinshasa
Whatsapp : +243812266592



Confidences
du chauffeur
du ministre

« VACCIN malembement »

D'après mon patron le ministre en charge des Questions Statistiques et Tactiques, les chiffres sont médiocres s'agissant de la « couverture vaccinale nationale contre la Covid-19 ». Le Ministre s'est alarmé. Il a donc convoqué une réunion d'urgence et de crise autour de lui, le week-end passé : étaient présents : son staff politique, ses conseillers occultes, la corporation des médecins spécialistes. Il a été question non plus tellement d'évaluer le rythme « malembement » des vaccinations, mais d'expliquer les causes de désaffection générale. La parole a donc été accordée aux participants à cette réunion d'urgence et de crise.

Le premier à prendre la parole a été le directeur de cabinet, « dircab ». Dans son mot comme d'habitude ampoulé et fleuri de professeur (roulez, s'il vous plaît la dernière syllabe avec respect...), il s'est évertué à démontrer que « la vaccination est symptomatique des clivages socio-économiques, socio-culturels, socio-psychologiques, socio-schizophréniques, voire socio-psychédéliques, entre ceux qui rêvent et ceux qui ne rêvent plus ; entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, entre ceux qui sont et ceux qui ne sont pas, entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas... ». Le ministre, président de séance, a toussé avec impatience devant tant d'énigmes du professeur dircab. Le ministre a ensuite passé la parole à l'un des conseillers occultes. Ce dernier a déploré la lenteur, les freins à cette vaccination-« malembement », à cause, disait-il, « des visions prophétiques croisées des Eglises-de-réveil qui distillent des rumeurs toxiques d'un complot international des Occidentaux contre les Noirs ; complot à l'aide d'un mélange-poison fait de pisse d'escargot, de salive de porc-épic et

de sperme de chauve-souris mâle. » Au motif que « la prolifération endémique et démographique de ces Noirs menacerait l'équilibre alimentaire mondial, à moyen terme ».

Le représentant des médecins spécialistes s'est alors longuement étendu sur « une communication malencontreuse de la vaccination, et ce, à partir des préjugés discriminatoires ». Tableau statistique à l'appui, l'expert a tenté d'expliquer que le recours aux vaccins occidentaux en cours est un saut dans l'inconnu capitaliste ; que lui désormais ne se fiait qu'aux savoirs endogènes comme la pratique bantoue du « kifunga-infusion » ; ou comme le mélange de la plante vitaminée « kikalakasa » yaka avec l'aphrodisiaque « kimbiolongo » mongo, avec la « kola » luba, ainsi qu'avec le piment nande : tout un cocktail antiseptique et anti-Covid imparable !

A alors suivi un débat intense, avec enfin l'intervention plutôt conciliante d'un révérend de l'Eglise-de-réveil. Le révérend s'est ainsi exprimé, en paraphrasant, je crois, l'Evangile : « Maître, dit l'Apôtre Jean, nous avons vu quelqu'un expulser la pandémie Covid par des vaccins en ton nom, et nous l'en avons empêché. Et Jésus de dire : 'ne l'en empêchez pas ; qui n'est pas contre vous est pour vous' »...

Notre ministre, président de séance, commençait à bâiller d'impatience devant tant de paraboles compliquées. Pour couper court aux débats, il a tenté un sondage auprès des participants à cette réunion d'urgence et de crise. Il a demandé : « Qui d'entre nous, qui d'entre vous, ici, est vacciné ? Levez la main ! ». Aucune main levée...

(YOKA Lye)
27-09-2021

L'Asbl Artiste en danger plaide pour l'obtention du visa de Werrason

L'Asbl Artiste en danger a, dans une correspondance, adressée à l'ambassadeur de la république de France en RDC ce 20 septembre, plaidé pour l'obtention du visa de l'artiste musicien Werrason.

L'artiste congolais avait prévu de tenir un concert le 17 septembre mais la requête lui a été refusée, ce qui n'avait que enflammer Werrason. Dans cette lettre, cette ASBL a signifié l'importance de la tenue de ce concert.

« En effet, nous venons signifier l'importance des relations que nos deux pays ont sur le plan culturel (...) Nous rappelons que l'artiste et son groupe sont animés d'un seul souci celui de porter très haut la culture congolaise sur le sol français, cette culture qui a tant souffert au cours des années antérieures. En tant qu'ambassadeur de la paix, l'artiste voudrait par cette production renouer les liens entre les artistes et la diaspora et surtout rappeler à la communauté congolaise vivant en Europe que les artistes sont apolitiques », lit-on dans les lignes de cette correspondance.

L'Asbl Artiste en danger recommande cependant à l'ambassadeur de France en RDC « d'octroyer les visas aux artistes, ce qui sera un point important pour les relations culturelles qui existent entre les deux pays. » car, selon eux, « leurs refusés les visas serait tout simplement de la mauvaise foi ».

Espérant Kalonji

Adios Alemba prend les rênes de l'UMUCO

L'artiste musicien, éditeur et producteur Adios Alemba dit Gillette d'or vient de prendre la tête de l'Association des musiciens congolais (UMUCO) après plus de trois décennies de règne du président Verckys Kiamwangana.

Conduite de mains de maître par Verckys Kiamwangana, l'UMUCO connaît depuis belle lurette la léthargie caractérisée par la désorganisation et la non-prise en charge des artistes musiciens.

Lors de son passage à l'émission Karibu variétés, il a remercié le président sortant Verckys Kiamwangana pour la confiance placée en lui par sa désignation à la présidence de cette structure. Selon ses dires, il est revenu au pays dans le cadre des consultations du chef de l'Etat et a mis à profit son séjour pour installer un studio d'enregistrement et reprendre ses activités musicales.

Parmi ses priorités, remettre de l'ordre dans l'UMUCO en procédant au recensement des membres et à la dotation des cartes d'artistes musiciens ainsi que redorer l'image de l'artiste musicien longtemps ternie en créant un cadre propice pour son épanouissement.

L'ère de l'inscription de la rumba sur la liste du patrimoine culturel de l'humanité, la redynamisation de cette association est la bienvenue pour le bien-être des musiciens abandonnés à leur triste sort.

Herman Bnagi Bayo

LE POINT SUR L'EVOLUTION DE L'INSCRIPTION DE LA RUMBA SUR LA LISTE MONDIALE



Histoire de la Rumba congolaise comme justification de la candidature à l'UNESCO

C'est la ligne droite vers l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité (sous l'égide de l'UNESCO)!

Annoncée dès 2012, lors du IXe Sommet de la Francophonie à Kinshasa, dans le cadre du Colloque « Vues d'Afrique », cette inscription de la rumba congolaise a trainé faute d'une prise en charge officielle efficace. C'est finalement deux ans après ce colloque, grâce aux initiatives audacieuses héritées du Ministre feu BANZA Mukalay et de ses successeurs Mutiri (en fait ministre du Tourisme faisant l'intérim de celui de la Culture) et Madiya, que les lignes ont commencé à bouger : création de la commission/ Rumba, classement de la Rumba sur la liste du Patrimoine culturel national, connexion avec les experts et les officiels du Congo- Brazza (pour des raisons historiques mais aussi pour augmenter les chances de la candidature à l'inscription sur la liste mondiale), travaux techniques et scientifiques approfondis pour la justification du dossier, selon les critères de l'UNESCO...

L'une des approches de la justification a été l'histoire de la Rumba. Cette histoire est à la fois lointaine et proche, avec des faits complexes dans un cas comme dans l'autre. L'histoire ancienne est celle liée à la traite négrière de nos ancêtres vendus et déportés dans les Amériques au 15e-16e siècle, avec des rencontres de traditions culturelles diverses, éprouvantes, intenses soit avec les Amérindiens, soit avec les maîtres européens, soit avec les autres esclaves des

autres contrées, africaines ou pas. D'où des synthétismes d'ordre rituel et religieux ; d'où des osmose de rythmes musicaux. Dont la Rumba. L'histoire récente est celle de la colonisation européenne en Afrique, début 20e siècle, notamment en Afrique centrale, avec l'urbanisation et ses enjeux de multiculturalité : par exemple arrivée des marins américains et européens sur les côtes africaines avec des disques « Vinyl » (« palaka » en lingala), ouverture à Kinshasa et à Brazzaville des maisons de vente et de duplication de disques d'origines diverses : « pachanga », « charanga », « tango » sud-américains, « jazz » et « blue's » nord-américains, chansonnette française, etc. Mais aussi, apport des chants et danses des terroirs inspirés par la mobilité sur le fleuve : du folklore agbayu, kebo, engonza...

Comme l'a décrit Pr. GOMA-Thethet, musicologue mais aussi Co-président de la Commission/Rumba à Brazzaville : « A l'image du fleuve Congo qui a puisé ses eaux de celles de tous ses affluents, la Rumba congolaise a elle aussi, puisé à diverses matrices (...) ; et a bénéficié des apports exogènes. Bien qu'ayant puisé à diverses sources, la Rumba congolaise a acquis son originalité, sa spécificité comme la musique et la danse du Pool Malebo. Elle a enrichi plusieurs musiques en Afrique et ailleurs... »

Critères de l'UNESCO pour la candidature à l'inscription

Rappelons à présent les critères exigés par l'UNESCO pour l'inscription sur la liste représentative du Patrimoine culturel et immatériel de l'humanité, aux termes de la Convention de 2003 (qui se veut protectrice et promotrice du patrimoine

culturel immatériel, parce que « volatile », intangible et exposé à la marge et à l'oubli de la mémoire collective).

Le critère: l'élément candidaté devra être un élément d'exception, à valeur intrinsèque d'esthétique et d'éthique ; mais aussi à valeur extrinsèque, à valeur ajoutée de transmission des savoirs de génération à génération, avec des traditions et une créativité inépuisables. C'est le cas de la Rumba congolaise ;

2e critère : l'élément doit être une émanation du génie et de l'inspiration des communautés dont dépend l'élément, avec vocation et thématique de cohésion sociale. La Rumba n'est-elle pas « populaire » (au sens de représentativité et d'icône ; au sens d'expansions et d'adhésions à l'infini des fans toutes tendances et toutes générations confondues, au sens des thèmes variés abordés ?

3e critère : l'élément doit être reconnu et valorisé par la communauté scientifique. Depuis une trentaine d'années, si pas plus, la Rumba congolaise a cessé d'être seulement une affaire de dilettante pour devenir une question de spécialistes et d'universitaires, dans les deux Congo et ailleurs dans le monde ;

4e critère : l'élément doit bénéficier de l'appui des Etats parties de la Convention (2003) et requérants. La candidature de la Rumba a été officiellement introduite le 26 mars 2020 par les Ministres des deux Congo : MM. Lukundji (RDC) et Moyongo (Congo-Brazzaville) ;

5e critère : la candidature devra être étayée par des inventaires fiables en tant que « pièces à conviction ». Rappelons que la Rumba congolaise a été classée « patrimoine congolais » en 2015 à Kinshasa ; mais les deux Congo ont justifié des « pièces à conviction » fiables et viables, non seulement à partir des institutions de conservation et de promotion (musées, associations des praticiens, chaînes radio-tv, orchestres, Instituts d'arts), mais aussi à partir des témoignages de ceux que l'UNESCO appelle THV (Trésors Humains Vivants) que sont les conservateurs privés, les praticiens des anciennes générations, les « maîtres » enseignants du tradi-moderne, etc.

L'enjeu actuel de la candidature

Rappelons également l'enjeu actuel de l'inscription : autant la RDC a pu faire inscrire en 1972, 5 sites du patrimoine naturel (un record !) ; mais jusqu'à présent aucun élément du patrimoine culturel ni matériel ni immatériel. En Afrique centrale

seuls 2 pays ont réussi dans l'immatériel : la République Centrafricaine avec les polyphonies pygmées et le Burundi avec les Tambourinaires. La candidature de la Rumba congolaise est donc une sorte de cheval de Troie (et de cheval de bataille !) pour d'autres inscriptions de prestige plus tard.

On peut se poser la question sur l'absence de l'Angola sur la liste des pays candidats alors que la Rumba dite congolaise a bénéficié des apports divers (L'Angola de Oliveira ou de Sam Mangwana, le Cameroun de Manu Dibango, la Centrafrique de Boybanda ou la Rhodésie de Isaac Musekwa, ainsi que la Belgique de Gilbert Warnant)...

Pour le cas particulier de l'Angola (pressenti dès le départ des tractations comme pays co-signataire de la candidature), ce pays voisin et ami n'avait pas ratifié la Convention de 2003, une condition sine qua non. Cependant l'UNESCO permet de revenir à la charge même après un premier succès avec le nombre limité des Etats requérants ; et renforcer le front des candidats pour d'autres sessions ultérieures.

Perspectives

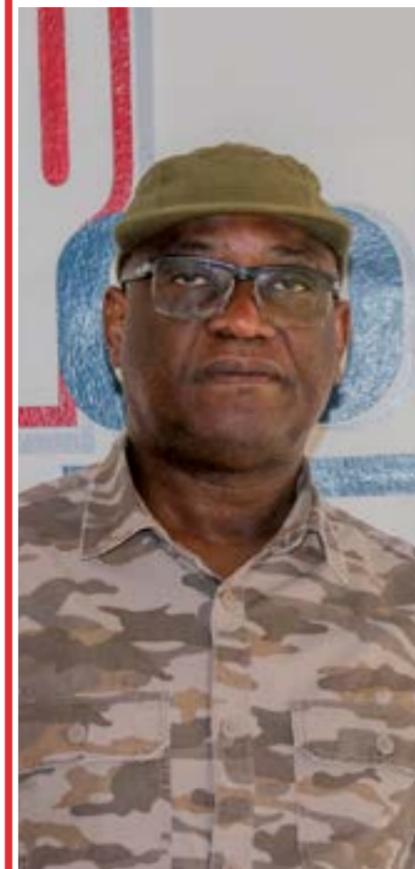
Deux étapes de validation de la candidature sont importantes à l'UNESCO : au niveau du Secrétariat Technique pour l'approbation du dossier technique et scientifique soumis. Nous avons formellement gagné cette étape, d'après ce Secrétariat Technique. Reste le niveau du jury « politique » et « diplomatique » du Conseil Exécutif. Verdict 3e trimestre 2021. Un déploiement stratégique et un lobbying politique et diplomatique deviennent urgents aussi bien sur place en Afrique centrale qu'auprès des ambassadeurs à l'UNESCO.

Question récurrente : qu'advient-il comme dividendes après l'inscription officielle de la Rumba congolaise ? Ce sera un label confirmé sur le génie créatif des Congolais, et donc une incitation au partenariat autrement professionnel des mécènes, des sponsors et des producteurs. L'inscription officielle est aussi une interpellation en direction de nos Etats congolais en vue d'une responsabilité plus affirmée en termes de politique culturelle, notamment en termes de promotion des industries créatives et en termes de professionnalisation des métiers de la musique. Sans compter que ce label, bien entretenu, bien promu, est en droit d'améliorer l'image de marque de nos pays, comme une manœuvre de « soft power » au cœur d'une diplomatie culturelle d'hégémonie compétitive à l'échelle géostratégique.

Pr. Yoka Lye
Président de la commission/Rumba pour la promotion internationale

Assemblée Générale Ordinaire /SOCODA

Nyoka Longo à la tête du nouveau Conseil d'Administration



Les coopérateurs de la Société Congolaise des Droits d'Auteur et des Droits Voisins (SOCODA COOP CA) viennent d'élire, au cours de l'Assemblée générale ordinaire et élective tenue le samedi 25 septembre 2021, au centre Theresanium dans la commune de Kintambo, à Kinshasa, douze nouveaux administrateurs pour une durée de 4 ans. Les administrateurs ont jeté leur dévolu sur le chanteur Jossart Nyoka Longo comme président du Conseil d'administration, secondé par l'éditeur-producteur Philippe LUBASU en qualité du Vice-Président dudit Conseil.

L'élection de nouveaux administrateurs arrivés fin mandat vient de mettre fin au bicéphalisme qui régnait à la tête du conseil d'administration et perturbait le bon fonctionnement de cette institution et elle augure une nouvelle ère pour les sociétaires.

Quant à la désignation des administrateurs, celle-ci a respecté le quota représentatif de chaque corporation.

La composition de membres du conseil d'administration se présente de la manière suivante : Auteur-compositeur (5) : Nyoka Longo, Paul Balenza, Noël Ngiama Makanda Werrason, Sam Tshintu, Mbilia Bel ; Art dramatique & cinéma (2) : Jacques Mondonga, Faustin Sukari Elombe ; Edition (2) : Philippe Lubasi, Pierre Mowane ; Art littéraire (1) : Professeur Yoka Lye Mundaba ; Art plastique, textile et graphique (1) : Professeur Lema Kusa ; Audiovisuel (1) : Mbaki Bazakana Simon.

Candidat unique, Jossart Nyoka Longo a été voté à l'unanimité par les deux tiers des coopérateurs qui ont participé à cette Assemblée générale ordinaire organisée selon les règles de l'OHADA imposées aux sociétés Coopératives de Droits d'auteur.

Résolument engagé, Nyoka Longo inscrit son mandat à la tête du conseil dans une vision managériale au service de tous les sociétaires et de ne privilégier que l'intérêt général.

Etant un fervent chrétien, il place son élection sous la volonté de Dieu qui sans sa divine miséricorde rien ne peut se faire. Sa gratitude va à tous les coopérateurs qui ont placé leur confiance en lui. Pour lui, il n'y a ni vaincu, ni vainqueur, c'est la SOCODA qui a gagné avec l'adoption de nouveaux statuts qui constitue outil de travail très capital pour la réintégration de ladite institution au sein de la Confédération internationale des sociétés des auteurs et compositeurs (CISAC).

Avec les nouveaux textes, la SOCODA pourra engager de nouveaux contrats de réciprocité avec d'autres sociétés sœurs et les ayants-droits toucher correctement leurs droits d'auteur sur leurs œuvres de l'esprit qui sont exposées et diffusées à l'étranger.

Il faut signaler qu'à l'issue de la même assemblée générale, les coopérateurs ont également désigné les membres du Conseil de Surveillance à la SOCODA dont l'artiste LONGAFO a été réélu Président et la présence pour la première fois d'une dame au sein du Conseil d'administration, en la personne de Marie-Claire Mboyo "Mbilia Bel".

Le pari pour le nouveau président du conseil d'administration est celui de convaincre les frondeurs de revenir au bon sentiment et d'harmoniser les vues avec le ministère de tutelle.

Herman Bangi Bayo

La Champions League et ses colons

JOURNÉE 2			
AJAX	2-0	BEŞİKTAŞ	
SHAKHTAR DONETSK	0-0	INTERNAZIONALE	
DORTMUND	1-0	SPORTING CP	
LEIPZIG	1-2	CLUB DE BRUGES	

La semaine de champions League est également imbue de surprises. Entre les grands qui continuent de s'imposer et les petits qui se trouvent peu à peu une place, l'ambition des équipes est claire : se trouver une place pour les huitièmes de finale. Parmi les grandes rencontres de cette semaine spéciale champions League on cite Manchester City-PSG, Real Madrid-Sheriff, Manchester United-Villarreal, Juventus-Chelsea, ...

Les Parisiens dégomment les Sky blues

Le PSG de Leo Messi a battu, ce mardi 28 septembre, au parc des princes, Manchester City de Pep Guardiola sur le score de 2 buts à 0 ; buts marqués par le Sénégalais Idrissa Gana Gueye et par l'Argentin Lionel Messi. Les hommes de Guardiola auront beau poussé mais ne trouveront pas de faille dans la défense adverse, blindée et bien protégée par Hakimi, Nuno Mendes et le maestro Kimpembe.

Mais il faut aussi reconnaître un faible rendement des Cityzens notamment de Kevin De Bruyn, Raheem Sterling, Jack Grealish et Riyad Marhez moins percutant, se contentant de faire des centres au lieu de pénétrer. Bref il a manqué de réalisme aux Cityzens qui pouvaient bien faire mal aux Parisiens.

Messi ouvre son compteur but avec le PSG

Ce mardi 28 septembre, Leo Messi a marqué son tout premier but avec le PSG. Mais pas un importe quel but, La Pulga a franchi le milieu de terrain, trouvant Kilyan Mbappe qui lui remet le ballon par un joli talonnade sans hésité ; Messi enrôle de son pied gauche et double la rencontre.

Sheriff met le feu au Santiago Bernabéu. Le Sheriff, dans un groupe où il aurait eu du mal à s'en sortir, se montre plutôt costaud et ambitieux. Sur 2 matchs de C1 le Sheriff, pour sa toute première

participation à ce grand championnat, a remporté ses deux rencontres ; la première face au Shakhtar et le deuxième face au Real Madrid de Karim Benzema (2-1). 6 points empoché avant de croisé l'Inter Milan lors de la troisième journée.

Man United s'offre Villarreal dans la peine

Villarreal était, mercredi 29 septembre, à deux doigts d'arracher un nul face au Manchester United mais Cr7 n'avait pas encore dit son dernier mot. Le portugais a attendu la fin du match soit en temps additionnel pour inscrire le but de la victoire, enflammant tout le stade. Après la défaite face aux Young Boys, les red devils étaient dans l'obligation de remporter leur deuxième rencontre pour pouvoir se positionner dans la compétition.

La vieille dame s'impose face aux Blues de Chelsea

Une vieille dame en impasse dans le championnat Italien, la Série A, s'offre le champion d'Europe sur le score de 1 but à 0 ; deuxième victoire en champions League après celle de 3-0 face à Malmo. C'est honteux pour les Blues qui, on croyait, seront plus forts après la venue de Romelu Lukaku mais, ils ne sont pas imbattables comme on pouvait le croire.

Face à Manchester City en Premier League, les hommes de Thomas Tuchel n'ont fait aucun tir et face à Juventus, ils n'ont pas non plus brillé. Donc il suffit qu'on bloque Lukaku pour que toute l'équipe soit bloquée ; il faut aussi noter l'absence de Manson Mount qui apparemment manque trop à l'équipe.

Il faut noter également la brillance des Bavarois face à Dynamo Kiev (5-0), celle de Liverpool face à Porto (5-1), du Club Bruges face au Rb Leipzig (2-1), de colchoneros face à l'AC Milan (2-1) ...

Espérant Kalonji

Le Barça nage dans le cauchemar



Le FC Barcelone ne se ressaisit toujours pas. Une fois de plus, le Barça a été battu en champions League, ce mercredi 29 septembre, 3 buts à 0 par Benfica. Une défaite de suite en C1 après celle contre le Bayern Munich 3-0.

L'inquiétude s'agrandit au fur et à mesure ; l'équipe est méconnaissable. Sur 2 matchs de champions League cette saison, le Barça a concédé 2 défaites et au regard de cette tournure des choses, risquerait de ne pas voir les huitièmes de finale voire basculer même en Europa League.

Koeman dans le viseur

La décision semble être prise et célébrée par le président blaugrana, Joan Laporta. Les jours de Ronald Koeman en Espagne sont comptés ; certaines sources renseignent que des négociations sont déjà en cours pour le remplacer et que le match face à l'Atletico ce samedi est son dernier à la tête de l'équipe.

Le technicien néerlandais n'aura convaincu ni les fans, ni la direction blaugrana malgré la confiance investie en lui, assignant ainsi à l'équipe un jeu qui ne lui correspond pas en utilisant un classement 3-5-2 alors que le Barça joue avec le 4-3-3.

Le retour d'Ansu Fati, un ouf de soulagement ?

Le jeune prodige catalan a fait son retour face à Levante, inscrivant son premier but de la saison malgré ses 10 mois loin des stades. Un retour qui renforce l'effectif de l'équipe car, en ce jour, le Barça doit compter sur l'apport de tous pour son évolution. Donc le retour d'Ansu Fati, en entendant aussi celui de Kun Aguero et Ousmane Dembele, apporte un plus à l'équipe qui pour l'instant souffre.

EK

Les stars de la 2ème journée de la Champions League

Hor mis le jeu collectif, il ya toujours ce type des joueurs qui se révèlent et brillent plus que les autres non pas seulement en inscrivant des buts mais en montrant un état d'esprit poussant son équipe à la victoire. Lors de la deuxième journée de la C1 beaucoup se sont démarqués notamment :

Leo Messi : voir La pulga marqué pour un autre club n'a fait que réjouir les fans du ballon rond. La Pulga a inscrit ce mardi 28 septembre son tout premier but avec le PSG face à Manchester City. Mais quel but ? L'enroulé de Leo Messi a été élu plus beau de la semaine en champions League. Finalement l'attente avant de voir le but de LM10 en valait la peine.

Gana Gueye et Marco Verratti : les deux milieux du PSG ont tenu la tête aux Cityzens bafouant leur jeu et les empêchant de combiner à leur aise ce qui a permis au PSG de s'imposer sur le score de 2 buts à 0.

Achraf Hakimi et Nuno Mendes : les deux latéraux parisiens ont été monstrueux et solides face à des tueurs et bons dribbleurs comme Raheem Sterling, Jack Grealish et Riyad Marhez, voire aussi bernado Silva ; le repoussant à chaque fois qu'ils s'approchaient du but de Donnaruma.

Guilangui Donnaruma : mais quel gardien ? L'italien a déployé ses talents de bon gardien, ce mardi 28 septembre, face à un Manchester City en quête d'un but.

Cristiano Ronaldo : il a encore frappé. Villarreal aura beau tenu tête face à Manchester United mais le but de CR7 à la 95ème minute a suffi pour fermer des bouches.

Robert Lewandowski : le polonais a encore claqué un doublé face au Dynamo Kiev et continue de faire ses preuves et de prouver sa grandeur.

Roberto Firmono et Mohamed Salah. Ils ont chacun mis un doublé achevant Porto ce mercredi 29 septembre.

Les meilleurs buteurs de la C1

Après deux jours de la champions League, les meilleurs sont : Sébastien Haller de l'Ajax Amsterdam : 5 buts, Christophe Nkunku de Leipzig : 4 buts, Mohamed Salah de Liverpool : 3 buts. Robert Lewandowski, Roberto Firmono, Steven Berghuis, Hans Vanaken comptent 2 buts chacun.



Espérant Kalonji

Eliminatoires-Mondiale 2022

Hector Cuper convoque 25 léopards



Le sélectionneur national de la RDC, Héctor Raúl Cuper, a rendu public, ce vendredi 1er octobre, la liste des 25 Léopards qui devront disputer, dans ces éliminatoires de la mondiale Qatar 2022, la double confrontation de la RDC face au Madagascar.

Cette double confrontation entre dans le compte de la troisième et la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA-Qatar 2022. Ces matchs auront lieu, mercredi 6 octobre, au Stade des martyrs de Kinshasa, avec des officiels angolais, et le dimanche 10 octobre à Antananarivo.

Le capitaine de l'équipe Marcel Tisserand ainsi que les joueurs Chris Mavinga et Vital N'Simba sont les grandes absences dans cette liste. Marcel Tisserand et Chris Mavinga sont blessés tandis que Vital N'Simba subira une intervention chirurgicale. Sont convoqués au poste de gardien de l'équipe, Mpaszi Nzau, Joël Kiassumbua, Hervé Lomboto et Parfait Mandanda.

Au poste de défenseurs, il y a Nathan Idumba, Arsène Zola Kiaku, Chancel Mbemba, Christian Luyindama, Fabrice Nsakala, Dieu merci Mukoko, Jordan Ikoko, Ngonda Glody.

Au Milieu de terrain, Samuel Bastien, Gaël Kakuta, Edo Kayembe, Fabrice Ngoma, Samuel Moutoussamy ; sont convoqués.

En Attaque on trouve Chadrac Akolo, Cédric Bakambu, Jonathan Okita Yula, Jackson Muleka, Ben Malango Ngita, Yannick Yala Bolasia, Elia Lina Meschack, Mbokani Bezua Dieumerici.

La RDC qui avait fait deux nuls lors des précédents matchs devra disputer ces deux rencontres avec beaucoup de sérieux pour pouvoir s'offrir une qualification à cette mondiale.

LE SITE ÉCO-TOURISTIQUE BIKEKO

UN PETIT PARADIS CACHÉ DANS LE KASANGULU



A 40 Km de la gare centrale de Kinshasa, on y accède, à partir du marché de la gare, par la route de gauche, jouxtant la Nationale n° 1, jusqu'à l'entrée de l'avenue BIA dans le quartier Manoka. Vous y arrivez en train (1000 FC la course chaque jour sauf le dimanche) et par taxi (2000 FC à partir de l'UPN).

Paysage idyllique avec des œuvres d'art, (Bikeko), restaurant-bar, studios pour hébergement, salles polyvalentes pour fêtes, séminaires, podium à ciel ouvert pour spectacles, piscine en construction, étangs de poissons, mini zoo avec singes, volailles, et porcherie, baignade et pêche à la canne dans la rivière Lukaya Capacité d'accueil : plus de 500 personnes avec un parking gardé.

VOUS Y ARRIVEZ UNE FOIS, VOUS Y REVIENDREZ